



Association Planète Copropriété

COLLOQUE

«COPROPRIÉTÉ ET DÉVELOPPEMENT DURABLE EN EUROPE»

- Bulletin d'inscription -

- **Organisateur** : Association « *Planète Copropriété* » (association loi 1901) regroupant copropriétaires, syndics, architectes, thermiciens, opérateurs,...
- **Dates** : les 1^{er} et 2 juillet 2010 de 9 heures à 18 heures.
- **Lieu** : Maison de la Chimie, à Paris, 28, rue Saint Dominique, 75007.
- **Objectifs** : recenser toutes les mesures prises ou envisagées par les pays européens, dont la France, pour favoriser l'amélioration de l'efficacité énergétique dans les copropriétés d'habitation.

Le colloque sera aussi l'occasion de faire le point sur la refonte de la directive européenne en matière d'efficacité énergétique dans l'habitat existant.

- **Préparation** : un document très complet sera diffusé à tous les participants, en préparation du colloque, qui présentera les réponses à un questionnaire rempli par chaque pays. Ce document permettra à chacun de mieux préparer les tables rondes.
- **Déroulement** : huit tables rondes associant des spécialistes français et européens sur les thèmes prévisionnels suivants :
 - obligations et incitations : ce qui est efficace ; ce qui l'est moins ;
 - quel audit technique et énergétique ?
 - quels dispositifs de garantie de performance ?
 - les Contrats de Performance Energétique (CPE) en habitat privé en Europe ;
 - comment les copropriétés sont-elles mobilisées et accompagnées dans les différents pays d'Europe sur leur projet d'amélioration de l'efficacité énergétique ?
 - quelles sont les aides financières ou financements adaptés aux copropriétés ;
 - quelles innovations techniques pour l'amélioration énergétique des copropriétés ?
 - comment atteindre le «**facteur 4**» en rénovation de copropriété ?
- **Participation financière** comprenant les documents préparatoires, la présence au colloque sur les deux jours, la communication des actes et la restauration :
 - ➔ Conseillers syndicaux et syndics bénévoles : **200 €** / personne.
 - ➔ Membres d'associations, de collectivités territoriales et d'organismes publics et parapublics : **300 €** / personne.
 - ➔ Autres : **400 €** / personne.

Les frais de participation pourront être pris en charge dans le cadre de la formation professionnelle.

PLANÈTE COPROPRIÉTÉ - Association régie par la Loi 1901

Siège social : 20-22 rue du Théâtre - 75015 Paris • Courrier : 17, rue de Choiseul - 75002 Paris

Tél. : 01 47 42 79 09 • Portable : 06 75 48 54 57 • taieb.jeanloup@gmail • www.planetecopropriete.com

Inscription

Bulletin à nous retourner avec le règlement à l'adresse postale :
Planète Copropriété 17, rue de Choiseul, 75002 Paris.

NOM : PRENOM :

ORGANISME : FONCTION :

ADRESSE :

CODE POSTAL / VILLE :

MEL :

TEL : PORTABLE :

IMPORTANT : si vous ne pouvez pas personnellement être présent les deux jours, vous pouvez céder votre place pour la deuxième journée à une autre personne, dans ce cas, merci de nous préciser ses noms et coordonnées.

Participation différente pour la journée du 2 juillet

NOM 2^{ème} personne : PRENOM :

FONCTION :

MEL :

TEL : PORTABLE :

ATTENTION : seulement les personnes inscrites pourront accéder à la salle de conférence.

Règlement par chèque à l'ordre de «**Planète Copropriété**» (voir adresse postale ci-dessus) ou directement en ligne à l'adresse suivante : www.planetecopropriete.com

En cas de demande de prise en charge dans le cadre de la formation professionnelle

contactez Estelle BARON : estelle.baron@gmail.com
pour obtenir une convention de formation professionnelle.